



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E141756

VALABLE JUSQU'AU 15/10/2026

ÉDITÉ LE 16/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 11 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LILLE METROPOLE 800852790 RM 59

Siret : 800 852 790 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3058325-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J23172Z1244000/001 620932/2

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J23172Z1244000/001 620932/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2026

Raison sociale : EURO-SANICHAUFF

30 RUE ERNEST DECEUNINCK  
59280 ARMENTIERES

Téléphone : 03 28 04 75 91

Fax :

Portable : 06 83 02 20 01

Site Internet :

E-mail : secretariat.eurosanichauff@gmail.com

Responsabilité légale :

EL YAGOUBI MEHDI GÉRANT

Effectif moyen : 26      Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/10/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	30/10/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/10/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	16/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/10/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	30/10/2024
o Ventilation mécanique	30/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/10/2024
o Isolation des combles perdus	30/10/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	30/10/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1